



CONSULTANCE SUR LES TRANSFERTS MONÉTAIRES AU TCHAD

TERMES DE REFERENCES - CONSULTANCE EXTERNE

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE GENERAL D'INTERVENTION

Considéré comme un îlot de stabilité dans une zone sahélienne en proie à des bouleversements géopolitiques et climatiques, le Tchad fait face à de nombreux défis :

- Le pays est l'un des pays africains qui héberge le plus de victimes de déplacements forcés : plus de 573 200 personnes déplacées, dont 380 249 réfugiées en mai 2016 (UNHCR et cluster CCCM). La région du Ouaddaï, où travaille PUI, est la deuxième région du Tchad qui dénombre le plus de réfugiés (110 241 soit environ 27%)
- A l'échelle de l'IDH, le pays reste très mal classé (184e sur 187 en 2014) avec une très mauvaise répartition des revenus.
- Au niveau sanitaire, les besoins structurels sont énormes en termes de ressources humaines, de couverture, d'accès aux soins de santé, de gouvernance. En outre, les centres de santé sont dispersés. Les infirmiers qui gèrent ces derniers sont des fonctionnaires d'Etat disposant de très peu de moyens et d'intrants.
- La malnutrition quant à elle est un phénomène endémique. Les résultats de la SMART 2016 montrent dans l'Ouaddaï des taux au-dessus des seuils d'urgence (16.9.0% de MAG et 3.7% de MAS).
- Le pays fait face aux bouleversements du changement climatique et son calendrier saisonnier se modifie, justifiant des interventions rapides pour faire face aux effets immédiats telles que les crises alimentaires mais également des actions d'adaptation sur le long terme

1.2. HISTORIQUE DE PUI AU TCHAD

PUI est présent au Tchad depuis avril 2004, avec une intervention pour les réfugiés soudanais hors camps et les populations tchadiennes, fuyant le conflit du Darfour dans la partie sud de la région de l'Ouaddaï. A partir de 2005, PUI a commencé à agir dans les camps en partenariat avec le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), assurant des activités de sécurité alimentaire, de gestion de l'environnement, de relance économique et d'hygiène animale.

En 2006, afin de répondre à de nouveaux déplacements de populations tchadiennes fuyant les combats dans les zones frontalières, des projets ont été mis en place dans les zones d'Arkoum et d'Abdi (toujours au sud de la région Ouaddaï) et plus tard dans les districts d'Abéché (au nord) et d'Adré (à l'est). L'appui à ces populations déplacées vivant dans des camps ou intégrées à des familles d'accueil, a permis de renforcer leur sécurité alimentaire et économique et l'amélioration de



leur accès à de l'eau de qualité. L'intervention de PUI s'est ancrée depuis dans le soutien à toutes les populations vulnérables de la zone, qu'elles soient réfugiées, déplacées ou communautés hôtes.

Intervenant aujourd'hui dans les départements du Ouara et de l'Assounga à l'Est du pays, la mission Tchad de PUI tente de répondre aux nombreux besoins de la population (locale, déplacée, réfugiée) à travers une approche intégrée de lutte contre la malnutrition en offrant des services d'urgence pour répondre aux besoins mais en agissant également au maximum sur les déterminants à court, moyen et long termes. La rationalisation de l'activité agricole, l'amélioration de la transformation des produits agroalimentaires, la gestion pérenne des ressources naturelles et la diversification de l'économie locale sont autant de facteurs se situant à la racine de cette problématique (et donc pas uniquement la disponibilité à court terme), qui permettent d'influer de manière substantielle sur la prévalence de malnutrition dans une zone donnée.

Au-delà du lien avéré entre malnutrition et vulnérabilité alimentaire/économique, d'autres facteurs liés aux conditions sanitaires, à l'effectivité de l'accès aux soins, aux pratiques nutritionnelles et d'hygiène et à l'allaitement maternel doivent être pris en compte.

Cette configuration intégrée entraîne des modalités d'intervention qui doivent l'être également. Dans ce cadre, les transferts monétaires sont des modalités d'intervention particulièrement intéressantes. PUI souhaite en 2017 améliorer ses modalités d'intervention afin de renforcer la qualité de ses programmes et étudier les modalités de transferts monétaires et leur faisabilité.

1.3. CARTE DE LA ZONE





1.4. JUSTIFICATION DE LA MISSION DE CONSULTANCE

Dans le cadre de ses interventions, PUI souhaite utiliser les transferts monétaires, afin d'élargir ses modalités d'intervention et d'intégrer toujours plus ses interventions. Cette réflexion est encouragée par les bailleurs de fonds, de plus en plus favorables à ces modalités dans tous les secteurs d'intervention.

PUI souhaite réaliser une évaluation externe afin d'évaluer les possibilités de développement de ce modus operandi pour 2017. Afin d'être la plus complète possible, nous souhaiterions que cette évaluation soit menée dans la région du Ouaddaï, zone d'intervention privilégiée de PUI mais également sur l'ensemble du territoire, afin d'étudier les pratiques développées par d'autres partenaires.

Dans le cas de modalités de transferts monétaires par téléphonie mobiles ou autre NTIC, PUI souhaite à travers ce diagnostic avoir un panorama des possibilités et des opérateurs locaux fiables.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1. OBJECTIF GENERAL :

Améliorer l'impact humanitaire des projets menés par PUI au Tchad grâce à une optimisation des modalités de transfert d'aide utilisées.

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

1/ Réaliser une étude de faisabilité de différentes modalités de transferts monétaires au Tchad et émettre des recommandations opérationnelles

2/ Former les équipes de PUI au Tchad sur l'identification et le déploiement de ces modalités dans le cadre de projets d'assistance humanitaire

3. TÂCHES

Dans le cadre de ce diagnostic, le/la consultant/e réalisera les tâches décrites ci-dessous.

3.1. ETAT DES LIEUX DES INTERVENTIONS DE PUI AU TCHAD ET DES TRANSFERTS MONÉTAIRES

Le/la consultant/e commencera sa mission par des briefings au siège de PUI et à N'Djamena afin de faire un 1^{er} bilan des modalités d'intervention mises en place au Tchad.



A N'Djamena et sur les bases opérationnelles de PUI, le/la consultant/e réalisera un état des lieux des interventions de PUI mais également des autres opérateurs présents au Tchad (membres du *Cash Working Group* ou de la coordination humanitaire).

Il/elle étudiera également la littérature publiée sur les transferts monétaires en zone sahélienne par d'autres agences humanitaires.

3.2. ETUDE COMPARATIVE DES MODALITES DE TRANSFERTS MONETAIRES ET DES OPERATEURS AU TCHAD

Le/la consultant/e étudiera les différentes modalités de transfert monétaires indirects possibles dans la région du Ouaddaï, dont les transferts par téléphonie mobile, par agences bancaires ou par institution financière ainsi que les transferts directs (liste non exhaustive).

Il/elle présentera une étude comparative de ces modalités :

- Options opérationnelles
- Avantages / inconvénients / contraintes opérationnelles
- Coût
- Délais de mise en place
- Couverture géographique
- Disponibilité de services supports
- Contacts des fournisseurs de services
- Partenaires humanitaires utilisant déjà ces services

3.3. PROPOSITION D'INTERVENTIONS ET DE MODES OPERATOIRES ADAPTES

A la suite de cette étude comparative et après avoir étudié les projets mis en œuvre par PUI au Tchad, le/la consultant/e proposera des modalités d'intervention adaptées à la zone d'intervention et aux activités déployées par PUI.

Ces propositions seront accompagnées de documents détaillant les modes opératoires adaptés au fonctionnement et aux procédures internes de PUI. Ces documents détailleront les étapes de mise en place de ces modalités d'intervention, les personnes impliquées et les outils à utiliser afin d'assurer un déploiement opérationnel rapide.

3.4. FORMATION DE L'EQUIPE PUI A CES NOUVELLES MODALITES D'INTERVENTION

Ces propositions d'intervention et ces modes opératoires seront présentés au chef de mission ainsi qu'au service opérationnel du siège. Après validation, des modules de formation seront préparés par le/la consultant/e afin d'être présentés à l'équipe.

Le/la consultant/e sera en charge de former les équipes PUI au Tchad à ces modes opératoires et transmettra ces modules au siège de PUI.



4. METHODOLOGIE

Le/la consultant/e devra proposer une méthodologie complète et structurée pour le travail qui lui est demandé. Néanmoins, la méthodologie utilisée devra inclure au moins:

4.1. BRIEFING EN PREPARATION DE LA MISSION

Le/la consultant/e sera briefé/e au siège de PUI par l'équipe opérationnelle en charge du Tchad avant le départ.

Ces briefings porteront sur

- La mission PUI au Tchad : contexte, opérations en cours, équipe en place, stratégie 2017, sécurité
- Les objectifs et attentes de cette consultance

A son arrivée au Tchad, le/la consultant/e recevra un briefing du chef de mission, sur le plan sécurité à respecter et sur l'organisation de la mission de consultance.

4.2. COLLECTE DES DONNEES

Une collecte, revue et analyse documentaire (enquête, rapports, document de politique national, etc) sera réalisée.

Des entretiens avec les partenaires humanitaires ou opérateurs de transfert seront organisés par le/la consultant/e.

La liste des personnes rencontrées sera présentée en annexe du rapport.

4.3. VISITE DES BASES ET RENCONTRE DES EQUIPES DE LA MISSION PUI AU TCHAD

Afin d'établir un diagnostic des modalités de transferts monétaires adaptés aux interventions mises en œuvre par PUI, le/la consultante aura accès aux équipes opérationnelles et support. Des rencontres individuelles et collectives pourront être organisés, en fonction des besoins du/de la consultant/e.

Des visites des bases opérationnelles et des projets de PUI pourront également être organisées.

4.4. DOCUMENTS CLES

Le/la consultante aura accès aux documents de stratégie de la mission PUI au Tchad ainsi qu'aux documents de projets.



4.5. CONTACTS

Le/la consultant/e prendra contact avec la coordination humanitaire au Tchad, avec le CaLP, ainsi qu'avec le *Cash Working Group* au Tchad. Les contacts lui seront remis lors des briefings au siège et à son arrivée sur la mission.

La coordination nationale de PUI au Tchad pourra également transmettre tous les contacts jugés pertinent durant la mission de consultance sur simple demande.

5. ORGANISATION DE LA MISSION

5.1. ORGANISATION LOGISTIQUE, SECURITAIRE ET ADMINISTRATIVE

PUI sera en charge de l'organisation logistique, sécuritaire et administrative de la mission de consultance :

- Procédures de visa
- Réservation et prise en charge des billets d'avion et d'une assurance adaptée (prise en charge médicale notamment)
- Hébergement et frais de bouche
- Sécurité et moyens de transport sur place
- Equipements de communication (téléphone local, connexion internet)

Le/la consultant/e aura à sa charge :

- Equipement informatique (ordinateur)

5.2. DISPOSITIF DE SUIVI

Durant la mission de consultance au Tchad, le/la consultant/e sera sous la responsabilité du chef de mission (à N'Djamena) et des coordinatrices terrain (Abéché et Hadjer Hadid), en fonction du lieu de travail.

Le/la consultant/e pourra visiter les bases opérationnelles de PUI et les zones d'intervention en respect du plan sécurité.

Des points réguliers pourront être prévus avec le chef de mission durant le séjour au Tchad. Ceci sera discuté avec le chef de mission à l'arrivée sur place.

5.3. CHRONOGRAMME

Cette évaluation se déroulera à partir du 06 février 2017. Les candidats à la consultance proposeront un chronogramme détaillé.



6. LIVRABLES ATTENDUS

6.1. RAPPORT DE MISSION

Un premier draft du rapport sera présenté à PUI 4 jours après le retour de la mission au Tchad. Ce rapport inclura l'évaluation comparative des prestataires externes identifiés.

Des corrections ou modifications pourront être demandées par le Chef de Mission, le Responsable Géographique ou la Chargée de Programme après remise du rapport et le/la consultant/e devra se tenir à disposition si nécessaire.

Le rapport de mission final (en un exemplaire papier et en version électronique) ainsi qu'un résumé en 2 pages en français et en anglais seront présentés. Ce dernier sera envoyé au maximum 8 jours après la réception des commentaires et remarques du Chef de mission, du responsable géographique et de la chargée de programmes.

6.2. UNE RESTITUTION ET UNE PRESENTATION POWER POINT

Une restitution de l'évaluation sera présentée, soit au siège de PUI, soit à distance (en fonction du lieu d'habitation du/de la consultant/e). Une présentation *powerpoint* sera préparée par le/la consultant/e pour illustrer cette restitution.

6.3. DES MODES OPERATOIRES ET MATERIELS DE FORMATION

Le/la consultant/e présentera des modes opératoires adaptés à la mission PUI au Tchad, pour chaque modalité de transfert étudiée et envisagée.

Des modules de formation seront créés par le/la consultant/e et déployés au sein de la mission PUI au Tchad. Ces modules devront être accompagnés de tutoriels afin d'être dupliqués par PUI si besoin.

7. PROFIL RECHERCHE

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont celles d'un/e expert/e couvrant les domaines suivants :

- plusieurs expériences professionnelles et consultances en gestion de programmes de transferts monétaires sur des projets humanitaires (5 ans d'expérience minimum)
- connaissance significative de la région sahélienne, et du Tchad en particulier,
- excellentes capacités de communication et travail en équipe ;
- maîtrise indispensable de la langue française et bonne connaissance de l'anglais
- expérience en création de modules de formation et formation professionnelles



8. CRITERES DE SELECTION DU/DE LA CONSULTANT/E

La sélection du/de la consultant/e tiendra compte des éléments suivants :

- Correspondance entre l'offre et la demande (critères d'exclusion/admission)
- Qualité générale de l'offre (30%)
- Qualité de la proposition en termes de modes opératoires et formation (20%)
- Références apportées par l'expert/e (20%)
- Prix proposé (30%)

9. BUDGET

A définir sur la base des offres, mais les devis proposés devront inclure l'ensemble des coûts liés à la prestation, à savoir les billets d'avion et autres frais de transport (inclus les trajets liés au briefing et débriefing à Paris de la consultance), les frais de visa, les frais de couverture médicale et d'assurance rapatriement, les frais de restauration et d'hébergement, ainsi que la rémunération de l'expertise.

Merci d'adresser avant le 30 janvier 2017 votre proposition (rédigée sur la base des critères exposés dans les termes de référence joint à cet appel, notamment détaillée au niveau des éléments méthodologiques et des livrables, et incluant un budget), accompagnée d'un CV, aux adresses suivantes :

- Chef de mission Tchad : Franck AUDIN, cdm@premiere-urgence.td
- Chargée de programmes siège : Inès DAL, idal@premiere-urgence.org